



L'ESSENTIEL

La session de juin 2023 s'est tenue sur une journée et demie, la première demi-journée étant consacrée au projet d'évolution du CESER.

Elle a donné lieu à l'examen des sujets suivants :

- ➡ [l'évolution du CESER](#)
- ➡ l'avis sur le [compte financier unique 2022](#)
- ➡ l'avis sur le [budget supplémentaire 2023](#)
- ➡ l'avis sur le [rapport régional sur l'eau](#)

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

ÉVOLUTION DU CESER

L'évolution du CESER donne lieu à la mise en place de deux groupes de travail, afin de préparer l'évolution qui sera actée en octobre.

Les discussions sont particulièrement âpres avec le patronat, qui, dans sa majorité, et soutenu sur un certain nombre de points par la CFDT, souhaite une évolution vers un CESER pyramidal et hiérarchiques aux dépens du pluralisme de l'assemblée.

La CGT s'est investie dans les deux groupes de travail institués à cet effet, et a porté l'idée d'un CESER ouvert, porteur de la diversité de la société civile organisée, et tenant compte dans son organisation de la disponibilité des conseillers qui sont, pour ce qui la concerne, d'abord des syndicalistes impliqué.e.s dans leur lieu de travail. Elle propose ainsi son propre scénario, comme contribution au débat.

[Voir la lettre du groupe n°244](#)

AVIS SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Le compte financier unique (CFU) remplace désormais deux documents distincts jusqu'alors : le compte administratif de la Région et le compte de gestion du comptable public. Cette année est marquée par un taux de réalisation des investissements en retrait par rapport à l'an dernier, ce qui permet à la Région de limiter son endettement, mais qui conduit surtout à ce que des besoins des territoires ne soient pas satisfaits.

La CGT s'est exprimée sur les aspects financiers, sur l'ouverture à la concurrence de l'exploitation du TER, et a corédigé une intervention intersyndicale sur l'expérimentation en Pays de la Loire de France Travail.

La CGT a voté l'avis du CESER.

[Voir la lettre du groupe n°245](#)

AVIS SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Le budget supplémentaire permet de reprendre le résultat constaté par le CFU. La Région l'affecte à la réduction de l'endettement.

La CGT a voté l'avis du CESER.

[Voir la lettre du groupe n°246](#)

AVIS SUR LE RAPPORT « RECONQUÉRIR LA RESSOURCE EN EAU DES BASSINS VERSANTS ET DE LA LOIRE »

La Région des Pays de la Loire met en place un plan d'actions sur l'eau nommé « Protégeons notre eau » dont le premier volet, qui a été présenté en mars 2023, était essentiellement axé sur la reconquête de la qualité de l'eau potable sur 47 captages prioritaires de la Région. Aujourd'hui, la Région présente son second volet intitulé « Pour une gestion durable et responsable de la ressource en eau » avec des objectifs davantage tournés sur les aspects de gestion quantitative.

Le CESER émet un certain nombre de remarques, que la CGT partage globalement. Il regrette notamment le manque d'ambition de la Région en matière de réduction des prélèvements d'eau.

La CGT a voté l'avis du CESER. En revanche, la majorité des représentants de l'agriculture se sont abstenus, ayant souhaité un soutien plus marqué aux réserves d'eau de la part du CESER.

[Voir la lettre du groupe n°247](#)

LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : **l'évaluation des politiques publiques, la lutte contre les pauvretés, les nouvelles formes de travail, l'intermodalité, le raccrochage scolaire.** Il organise des rencontres dans la Région pour valoriser son étude sur l'arbre. Ces rencontres donneront lieu à un rapport de restitution. Il organisera également un forum de restitution de [l'étude sur les patrimoines.](#)

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.
Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21